

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Date de la Convocation

11/03/2024

OBJET

Approbation du Compte Administratif
2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

Séance du 18 Mars 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le Dix Huit Mars _____

A Dix Huit heures trente, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique

Présents : Mmes RAVET V. - GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. – RHODET F. - DE MATOS C. - CHAPRON C. - HUMBERT S. – ARVEUX F. – MAZELLIER M. - PERRIER-MICHON F. – MARTELET S. - Mr C. CERQUEIRA -

ABSENTS : /

Procuration est donnée par Y. OZDEMIR à C. GUILLAUBEZ

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu de Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Considérant que Madame Véronique Ravet, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à Mme Chantal Guillaubez pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Approuve, à l'unanimité le compte administratif 2023, lequel peut se résumer de la manière suivante :

En fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2023 : - 12 282.91 €
Résultats antérieurs reportés : 66 838,22 €
Résultat de clôture 2023 : 54 555.31 €

En investissement :

Résultat de l'exercice 2023 : 0.00 €
Résultats antérieurs reportés : 1 940.59 €
Résultat de clôture 2023 : 1 940.59 €

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Suivent les signatures

Le Maire,
Présidente du CCAS

V. RAVET

Accusé de réception en préfecture
001-260103700-20240318-D_2024_03_18_02-BF
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024